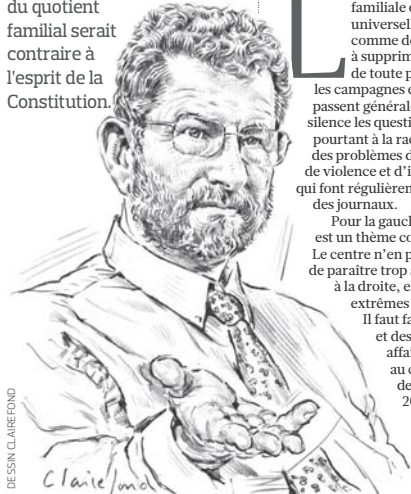




Michel Godet

L'auteur, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) \*, estime que la suppression ou le plafonnement du quotient familial serait contraire à l'esprit de la Constitution.



DESSIN CLAIREFOND

# Ne pas confondre politique familiale et politique sociale

**L**es menaces sur la politique familiale et ses prestations universelles, considérées comme des niches fiscales à supprimer, fusent de toute part. En France, les campagnes électorales passent généralement sous silence les questions familiales, pourtant à la racine de la plupart des problèmes d'échec scolaire, de violence et d'insécurité qui font régulièrement la une des journaux.

Pour la gauche, la famille est un thème conservateur. Le centre n'en parle pas, de peur de paraître trop à droite. Quant à la droite, elle laisse ses extrémistes s'en accaparer. Il faut faire de la famille et des enfants une affaire publique, au cœur du débat des présidentielles de 2012.

La France n'a pas profité de sa présidence de l'Union

européenne au second semestre 2008 pour mettre en avant la politique familiale, un des seuls domaines où son exemplarité pouvait l'être. Plus surprenant, c'est en Allemagne (qui perd l'est vrai 300 000 habitants par an) que les initiatives se multiplient, elle consacre plus d'effort financier à la politique familiale que la France !

Les familles avec enfants investissent à un coût six fois moindre que ne peut le faire la société à travers des structures d'accueil pour l'éducation et le renouvellement du capital humain. Il n'empêche, elles ne sont pas assez aidées puisque le niveau de vie des familles en couple diminue avec le nombre d'enfants de moins de 18 ans (en moyenne de 13 % avec le premier, de 2 % encore avec le deuxième, puis de 5 % à 10 % par enfant à partir du 3<sup>e</sup>).

Alfred Sauvy avait réussi à faire comprendre la différence entre politique sociale et politique familiale. La première corrige les inégalités de revenus, par l'impôt du même nom et par des transferts sociaux soumis à conditions de ressources. La seconde - dite de transfert « horizontal »

par opposition à la première de nature « verticale » - a une vocation de redistribution entre ménages sans enfants vers les ménages avec enfants. Il s'agit de faire en sorte qu'au sein de chaque catégorie de revenu modeste, moyenne ou aisée, ceux qui ont des enfants ne soient pas pénalisés par rapport à ceux qui n'en ont pas.

Les transferts verticaux ne sont peut-être pas suffisants. Mais ils ne doivent pas se faire au détriment des transferts universels et horizontaux qui constituent un des fondements de la politique familiale de la France.

de le conserver, quitte à rendre impossibles les prestations familiales.

Un impôt juste et efficace doit être universel et proportionné aux revenus et aux capacités contributives des ménages suivant la taille des familles, voire modérément progressif. C'est presque le cas de la CSG qui représente 170 % de l'impôt sur le revenu net (après versement de la prime pour l'emploi) mais est injuste puisqu'elle ne tient pas compte du quotient familial. C'est pour cela que le niveau de vie des ménages baisse de 5 % à 10 % à chaque enfant supplémentaire.

**« Les familles ne mettent pas au monde des enfants pour de l'argent, mais peuvent renoncer à un désir d'enfant pour des raisons économiques (...). Les contribuables riches sans enfants doivent, en toute équité, payer plus d'impôts que ceux qui ont des enfants »**

Supprimer ou plafonner le quotient familial serait contraire à l'esprit de la Constitution, car la capacité contributive des familles avec enfants est moins élevée à revenu égal que celle des ménages qui n'ont pas d'enfant. Aussi, les contribuables riches sans enfants doivent, en toute équité, payer plus d'impôts que ceux qui ont des enfants.

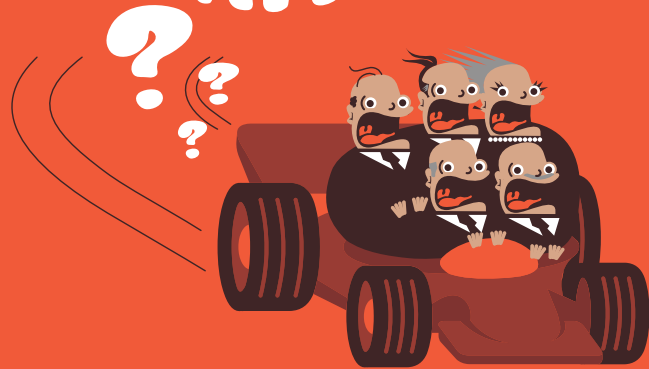
La fiscalité et les transferts jouent un rôle déterminant dans les comportements. Les familles ne mettent pas au monde des enfants pour de l'argent, mais peuvent renoncer à un désir d'enfant pour des raisons économiques. Aussi nous soucrivons à la proposition socialiste de supprimer le quotient conjugal pour les couples sans enfant, surtout si cela permet de verser une allocation dès le premier enfant. En revanche, l'idée de supprimer le quotient familial sous prétexte qu'il profite plus aux contribuables aisés en le remplaçant par une réduction d'impôt forfaitaire par enfant nous paraît contraire à l'esprit de redistribution horizontale qui est au cœur de la politique familiale française. Il serait plus légitime

Les retraités, comme les actifs fiscaux en France, sont respectivement 1,5 et 1,7 fois plus de CSG que d'impôt sur le revenu. C'est beaucoup moins en proportion que pour les couples avec enfants (ratio de 2,4). Les couples avec 3 enfants paient au moins deux fois plus de CSG que d'impôt sur le revenu et les familles monoparentales avec un enfant ; deux fois plus !

Dans notre rapport au Conseil d'analyse économique (CAE) sur « La famille, une affaire publique », écrit en 2005 avec Évelyne Sullerot, nous proposons de « familialiser » la CSG en attribuant 0,5 part par enfant. Le ciblage social et la mise sous conditions de ressources des prestations familiales doivent rester limités, sinon la politique familiale ne sera plus qu'une politique sociale pour l'enfance, comme dans la plupart des autres pays européens en phase de quasi-suicide démographique.

\* Également membre du comité directeur de l'Institut Montaigne, pour lequel il vient de rédiger la note sur ce sujet. Elle est publiée sur le site [www.institutmontaigne.org](http://www.institutmontaigne.org)

**VOTRE FILS PENSE QUE LE SÉNAT EST UN SUPER PILOTE DE FORMULE 1?**



Offrez-lui une vraie source d'information  
[www.monjournaloffert.fr](http://www.monjournaloffert.fr)

200 000 abonnements\* offerts pour les 18-24 ans au quotidien de leur choix



\* Un abonnement au quotidien de leur choix 1 jour par semaine pendant 1 an. Offre réservée aux 200 000 plus rapides.

## Bibliothèque des essais



**Tous les coups sont permis**

DE MITTERRAND À SARKOZY, DE LA VIOLENCE EN POLITIQUE, RENAUD DELÉY ET HENRI VERNET, CALMANN-LÉVY, 304 P., 18 EUROS.

BÉATRICE HOUCARD

POUR CEUX qui en doutaient, la politique est bien un jeu de massacre. Voici un livre qui le rappelle opportunément, en ce début de campagne présidentielle meurtrière qui a déjà vu Dominique Strauss-Kahn, Olivier Besancenot, Jean-Louis Borloo et Nicolas Hulot passer à la trappe. Dans *Tous les coups sont permis*, Henri Vernet (*Le Parisien*) et Renaud Dély (*Le Nouvel Observateur*) racontent plus de trente ans de vie politique à l'aune des rivalités et des haines qui les ont émaillés. Avec les duels des grands fauves, bien sûr : entre Giscard et Chirac, qui ne solderont jamais les comptes ; entre Mitterrand et Rocard, qui exhibe encore ses plaies ouvertes ; entre Jospin et Fabius, condamnés à vivre ensemble. « À moins qu'un accident, par exemple... », dit un jour Jospin devant son rival, dans un bureau politique glacial du PS...

Le livre, bien écrit, riche en témoignages, recèle quelques pépites. La mise au jour de la naïveté de Pierre Moscovici, roulé dans la farine en 2008 par ses propres amis, est édifiante. Comme l'est le portrait de Vincent Peillon, passé du statut de philosophe à celui de tonton flingueur

au PS, et qui contemple étonné sa propre violence. Sans oublier la liste des femmes et hommes de droite humiliés à un moment ou à un autre par Nicolas Sarkozy, dont on ne sache pas qu'il soit un tendre : Rama Yade, Patrick Devedjian, Michèle Alliot-Marie et bien sûr Jean-Louis Borloo, qui après s'être vu à Matignon s'était lancé dans la course à la présidentielle avant de confier aux auteurs, avant l'heure, pourquoi il n'irait pas jusqu'au bout : « Je n'ai pas le sens du tragique, j'ai le goût du bonheur »...

Mauvaise pioche : bonheur et politique ne font pas bon ménage, les couples séparés et les familles explosées ont payé cher pour le savoir. Quand, avec un cynisme incroyable, Hervé Morin justifie d'avoir posé pour *Paris Match* avec sa nouvelle compagne tout en sachant qu'il blesserait ainsi son ex-épouse, on comprend que, oui, décidément, tous les coups sont permis. Élus et triomphants, les politiques sont aussi parfois battus par le suffrage universel, virés par leurs amis, oubliés par l'opinion. Comme l'ancien ministre Renaud Donnedieu de Vabres qui se décrit en « promoteur de son chien » et, parce qu'il ne parvient pas à décrocher, en « fantôme de certains dossiers ». La violence est aussi dans le regard des autres, ou dans les marionnettes des « Guignols », consécration médiatique qui peut se révéler synonyme de blessure - demandez à Christine Boutin. Habilement, les auteurs décryptent aussi la carrière de Bertrand Delanoë, vainqueur à Paris mais « lamine en une nuit » et par sa faute au congrès de Reims. Et font le dé-tour par la famille Le Pen, où la violence n'est jamais loin du vaudeville. Tous les candidats à la présidentielle doivent impérativement lire Vernet et Dély. Pour savoir ce qui les attend.